DEC de Brest
Breizh Izel

Le délégué SNB de la DEC veut exclure nos collègues des UC de St Brieuc et de Lorient des prochaines élections professionnelles !!!

Les bras nous en tombent : le 15 novembre dernier, la direction avait convié les élus CFDT et SNB pour un premier échange concernant le protocole électoral relatif à l'instance représentative de personnel récemment créée : le CSE (Comité Social et Economique) qui remplacera en 2019 le Comité d'Etablissement, les Délégués du Personnel et le CHSCT.

Nous pensions que cette réunion serait une formalité vite réglée. D'autant qu'en septembre dernier, nous étions tous unanimes pour dire qu'il fallait décaler de quelques semaines ces élections, autrement dit, de les positionner après l'élargissement de notre DEC aux UC de St Brieuc et de Lorient. Ainsi, l'ensemble des salariés de la nouvelle entité aurait la possibilité de choisir les élus appelés à les représenter et à les défendre durant les 4 prochaines années.

Si tel n'était pas le cas, nos collègues de ces 2 UC, qui ont voté en 2016, devraient attendre 2023 c'est à dire de patienter 7 ans si le délégué SNB ne daigne pas revenir sur sa décision !!! De plus, l'augmentation du volume de la DEC, et par conséquent du nombre de salariés, permettrait d'augmenter le nombre de représentants du personnel de 6 selon les conditions actuelles, à 8 si les élections se déroulent après la fusion. Ce qui serait on ne peut plus logique compte tenu de notre volumétrie future et permettrait une fois de plus la meilleure organisation et la plus grande présence auprès du personnel !!!

Bel exemple de la notion de représentativité du personnel et du dialogue !!!

Pourquoi le nouveau délégué SNB a-t-il changé d'avis …

Lors de la réunion, nous avions bien senti qu'il utilisait son pouvoir de blocage et de nuisance uniquement pour régler ses comptes avec les 2 délégués CFDT (Claude Le Verge et Joël Le Quéau) partis en retraite. Drôle de manière de souhaiter la bienvenue à nos futurs collègues de St Brieuc et de Lorient !

Son culot n'a pas de limite : il propose aussi comme solution de procéder aux élections avec le périmètre de la DEC actuelle et qu'ensuite les élus CFDT démissionnent après la fusion des 2 nouvelles UC. Et bien sûr, il se garde bien de dire si les élus SNB démissionneront également de leurs postes.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué et en prime si on peut prendre ses collègues pour des imbéciles ? …

La nouvelle équipe CFDT continuera à travailler dans l'intérêt de l'ensemble du personnel tant dans son action syndicale que dans la gestion du CE.
Nous laissons à d'autres les querelles personnelles et partisanes.